

Votre guide : Sylvain Dussans
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : sylvain@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 82 94 14 83



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

Stage photo massif des Bauges – FRANCE

Découvrez les Bauges sous un angle onirique



Durée : 3 jours.

Lieu du séjour : France – Parc naturel régional du massif des Bauges.

Nombre de participants : Minimum 2 – maximum 5.

Tarif : 530€.

Dates 2023 : Du vendredi 06 janvier au dimanche 08 janvier.

Thématiques : paysage.

Début de prise en charge : Gîte de la Crochère à Aillon le Vieux J1 à 09:00.

Fin de prise en charge : Aillon le Vieux le J3 vers 16:00.

Présentation du séjour

Entre Savoie et Haute Savoie, le massif des Bauges offre de nombreuses opportunités photographiques en hiver. Paysages de montagnes enneigées, bords de rivières glacées, la saison hivernale transfigure le réel pour notre plus grand bonheur. Sous les lumières du crépuscule ou de l'aube, la neige se colore des teintes subtiles propres aux ambiances entre le jour et la nuit.

Les apports photo

Durant ces trois journées, nous aborderons le thème de la photo de paysage d'une façon très large, des vastes panoramas jusqu'à l'abstraction et l'épuration. Exposition, gestion de la lumière, utilisation des filtres, assemblage panoramique ou « digital blending », je serai là pour vous aiguiller et vous conseiller. La réflexion sera également portée sur le sens à donner à nos images, au-delà du simple document souvenir.

L'avis de votre guide

«Assez méconnues, les montagnes des Bauges sont pourtant parmi les plus accessibles des Alpes, bordées par les agglomérations d'Annecy et Chambéry. J'y habite depuis 2008 et j'ai à cœur de faire découvrir ce massif qui mérite amplement le détour. Entre vastes panoramas depuis des points de vue en montagne, plateau enneigé et profondes forêts il y a vraiment tout un monde à découvrir dans les bauges.»

Sylvain Dussans

Votre guide

Sylvain est photographe et accompagnateur en montagne. Sa passion de la nature guide ses choix professionnels. Formé à la gestion et la protection des espaces naturels, il a préféré la vie au grand air à l'espace confiné des bureaux d'études. Il vous fera découvrir son jardin secret, en hiver, raquettes au pied !

Vous aimerez

- Les balades faciles, avec une vue superbe
- Le petit groupe de 5 personnes, gage de convivialité et de qualité
- L'hébergement en gîte au cœur du massif.
- L'encadrement par un photographe professionnel et accompagnateur en montagne
- La saveur traditionnelle d'une bonne polenta aux diots de Savoie

Votre stage jour par jour

Jour 1 – Rendez-vous à 9:00 au gîte de la Crochère. Accompagné d'un bon café ou d'un thé, nous ferons un point théorique pendant la matinée afin de s'assurer que tout le monde comprend bien les bases de la photographie. Après un repas au gîte, nous gagnons pour l'après-midi le Mont Margéraz, juste en face. Raquettes à neige aux pieds, nous rejoignons l'alpage et les crêtes de cette montagne, perchée sur de hautes falaises. Ici la vue est magnifique sur la Chartreuse voisine et les chaînes de Belledonne et de la Lauzière. Nous photographions ces panoramas jusqu'à la nuit tombée, avant de redescendre à la frontale. Hébergement : gîte | Repas : lunch et dîner

Jour 2 – Ce matin nous partons sur le secteur de la Tourbière des Creusates, un vaste plateau entouré de belles forêts qui se prête bien à la photographie minimaliste. Selon la météo, nous emporterons le picnic ou nous reviendrons au gîte pour un repas chaud. L'après-midi, nous continuons nos

explorations sur des secteurs faciles d'accès (Nant des Aillons et Cascade du Pissieu ou Nant Fourchu). En fin de journée, nous rejoindrons le sommet du Semnoz pour assister au coucher du soleil, qui colore souvent le Mont Blanc de rose avant que les montagnes ne soient enveloppées des teintes pastels de l'heure bleue. Hébergement : gîte | Repas : petit déjeuner, picnic et dîner

Jour 3 – Levés avant l'aube, nous partons assister au lever du soleil depuis le sommet du Semnoz (accès en véhicule). Ici la vue est à 360° et porte jusqu'au Mont Blanc. En fin de matinée, nous regagnons le gîte pour manger. L'après-midi, nous irons explorer le plateau du Revard pour conclure ce stage. Hébergement : gîte | Repas : petit déjeuner, picnic

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du stage.



Conditions du séjour

Hébergement : gîte (chambres de 2 à 4 et sdb commune)(pas de chambre individuelle)(possibilité de venir la veille au soir sur demande auprès de votre guide).

Repas : Fournis par votre guide de J1 midi à J3 midi.

Condition physique : Ce séjour se déroule en milieu naturel. Les balades sont faciles (300 à 400m de dénivelé) mais passer plusieurs heures dans la neige occasionne une certaine fatigue...

Climat : En janvier les températures en moyenne montagne sont normalement négatives et le thermomètre peut descendre jusqu'à -10°/-15°C, en particulier au crépuscule et à l'aube. Il convient donc d'être correctement équipé pour rester au chaud.

Préparer votre séjour

Documents

- carte d'identité
- contrat d'assurance

Bagages

- un grand sac de voyage ou valise pour vos effets personnels
- un sac à dos pouvant contenir votre matériel photo et vos affaires pour la journée

Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- batteries + chargeur
- cartes mémoire
- objectifs (téléobjectif 70-200mm et grand-angle)
- filtres dégradés gris neutre, polarisant, etc
- trépied
- thermos
- lunettes de soleil
- crème solaire

Vêtements

- doudoune
- polaire
- t-shirts thermiques type Carline®
- pantalon et veste imper-respirante type Goretex®
- chaussures adaptées à la marche dans la neige
- bonnet et gants

Les raquettes à neiges peuvent vous être prêtées gracieusement par votre guide.

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez son médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général au regard de ce stage. Merci de nous signaler toute condition connue pouvant nécessiter une adaptation du voyage (allergies, traitements.). Vous possédez une pharmacie personnelle avec vos médicaments habituels et de quoi soigner de petits bobos.



Informations pratiques

Tarif : 530€.

Le tarif comprend :

- Les repas de J1 midi à J3 midi
- L'encadrement par un photographe professionnel et accompagnateur en montagne
- L'hébergement tel que décrit dans le jour le jour
- les transports en minibus durant le stage

Le tarif ne comprend pas :

- Votre acheminement sur les lieux du stage
- Les boissons, pourboires et dépenses personnelles
- Les visites non inscrites au programme
- Les différentes assurances : Annulation ou/et Frais de recherche et secours – assistance rapatriement – interruption de séjour
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Sylvain Dussans - sylvain@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 82 94 14 83



Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Quant à elle, la réception des chèques est acceptée jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation/résolution de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation/résolution visés à l'article 6.1. ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation. Attention, c'est la date de réception de l'écrit par l'agence qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose trois formules d'assurance pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance et Interruption de Séjour (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation avec garantie épidémie (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour avec garantie épidémie (4,5 % du montant du séjour).

Formule Assistance et Interruption de Séjour (2,5 % du montant du séjour).

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30000 € par évènement.

Formule Annulation avec garantie épidémie (4 % du montant du séjour).

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour Causes Dénommées :
- *Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
- *La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie déclarée dans le mois précédant le départ en cas d'épidémie ou de pandémie
- Annulation dans le cas où l'Assuré est désigné « cas contact » dans les 14 jours précédant le départ
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température ou au résultat positif d'un test PCR et/ou antigénique à votre arrivée à l'aéroport de départ
- Annulation en cas d'absence de vaccination

Formule Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour avec garantie épidémie (4,5 % du montant du séjour).

Intègre les formules « Assistance et Interruption » ainsi que la formule « Annulation » + Garantie épidémie.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



Un Œil sur la Nature

Les voyages photo pour voir autrement

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 9205891240004 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com